

Conjoncture à mi-mars 2021

Le bilan 2020 du logement neuf ressort finalement pire qu'attendu. De fait, les mises en chantier et permis abandonnent respectivement 9,3 % et 14,7 %. Le volume des logements commencés ressort à seulement 351 000, niveau inférieur de près de 10 000 unités à la moyenne observée depuis 1986. De plus, en glissement annuel sur trois mois à fin janvier 2021, la dégradation perdure, avec des ouvertures de chantier et autorisations qui se replient respectivement de 13,1 % et 9,1 %, l'individuel résistant toujours bien mieux que le collectif. À l'amont de la filière, les ventes des promoteurs chutent de 24,1 % en 2020, sans rebond sur le second semestre. Seules les ventes dans l'individuel diffus résistent, à +4,3 % en glissement annuel sur trois mois à fin janvier 2021. En conséquence, pour 2021, nous maintenons notre prévision d'un recul de 12,6 % des logements commencés, qui tomberaient, sur la base des chiffres officiels révisés, à seulement 307 000 unités, niveau rappelant dangereusement l'entrée en crise du début des années 90.

Le tableau relatif au non résidentiel neuf ressort plus mauvais encore, les surfaces commencées et autorisées s'effondrant respectivement de 16,3 % et 19,2 % en 2020. Seuls 23,8 millions de m² sont sortis de terre, plus de 8 millions en deçà de la moyenne de long terme. Plus récemment, en glissement annuel sur trois mois à fin janvier 2021, les surfaces mises en chantier et autorisées abandonnent encore respectivement 21,4 % et 15,6 %. Tous les segments participent de ces baisses, hors l'hôtellerie dont les surfaces commencées se stabilisent quasiment, mais à très bas niveau. L'année 2021 s'annonce donc également très compliquée ici, avec seulement 22,4 millions de m² de surfaces commencées, un plancher jamais atteint depuis 1986.

Le recul de l'amélioration-entretien s'avère plus contenu, à -8,2 % en volume sur 2020. Même si le quatrième trimestre déçoit un peu, l'activité chutant encore de 2,0 % en glissement annuel, on relève la bonne résistance de la rénovation énergétique qui s'est stabilisée. Du coup, elle ne se replie « que » de 5,2 % en 2020. Et si les perspectives d'activité pour le premier trimestre peinent à s'améliorer, les effets de « France relance » devraient commencer à se faire sentir.

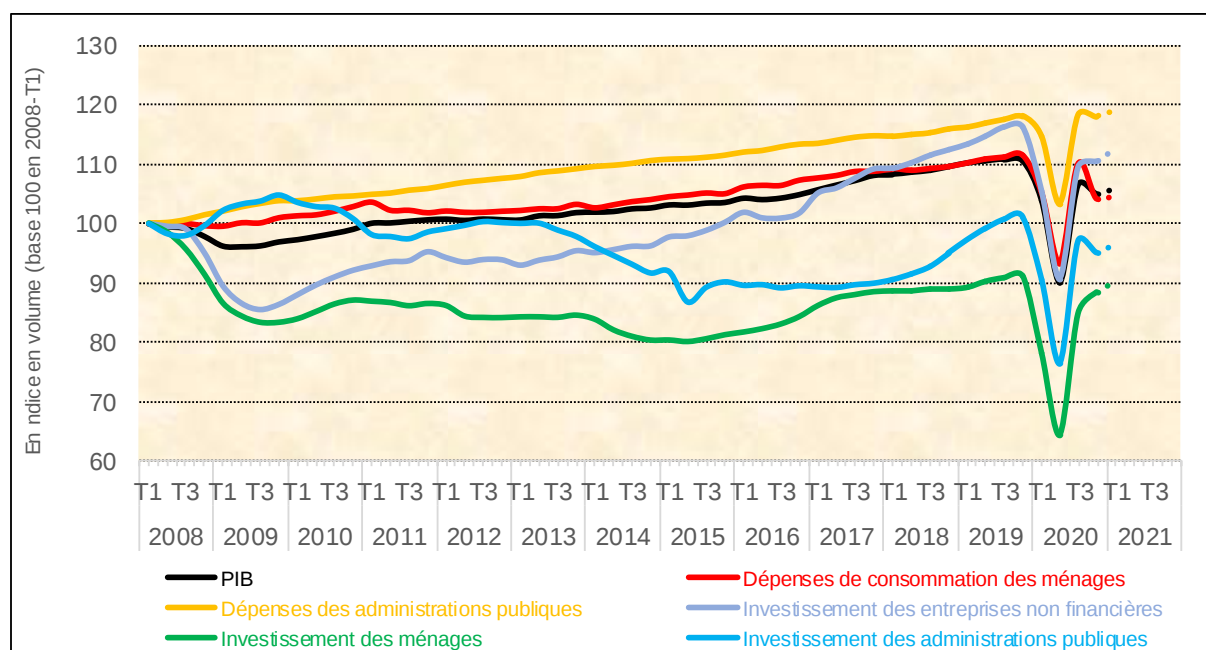
Grâce aux puissantes mesures de soutien prises rapidement et au succès du déconfinement dans le bâtiment, la baisse de l'emploi se limite à 2 900 postes en 2020 (-0,2 %), les 22 300 salariés de plus compensant une bonne part des 25 200 postes intérimaires (ETP) perdus. Les perspectives restent globalement bien orientées sur le début 2021, mais se dégraderaient ensuite du fait du choc sur le neuf.

Enfin, les trésoreries des entreprises se sont clairement améliorées sur la fin 2020, mais il n'en a va pas de même pour les marges. Pour l'avenir, les perspectives de prix bâtiment restent déprimées, constat d'autant plus préoccupant que les prix des matériaux s'envolent depuis le début 2021.

1. Le contexte macro-économique et macro-financier

En 2020, l'économie française, comme l'ensemble des économies mondiales, a durement souffert de la Covid-19. Ainsi, selon la dernière estimation de l'Insee, le PIB recule de 8,2 % en volume (cf. graphique 1). Bien évidemment, le premier confinement de la mi-mars à la mi-mai, particulièrement sévère, contribue fortement au recul annuel historique, puisqu'il ressort comme le plus vif depuis la Seconde guerre mondiale.

Graphique 1 – Le PIB et ses composantes



Source : FFB à partir de l'Insee

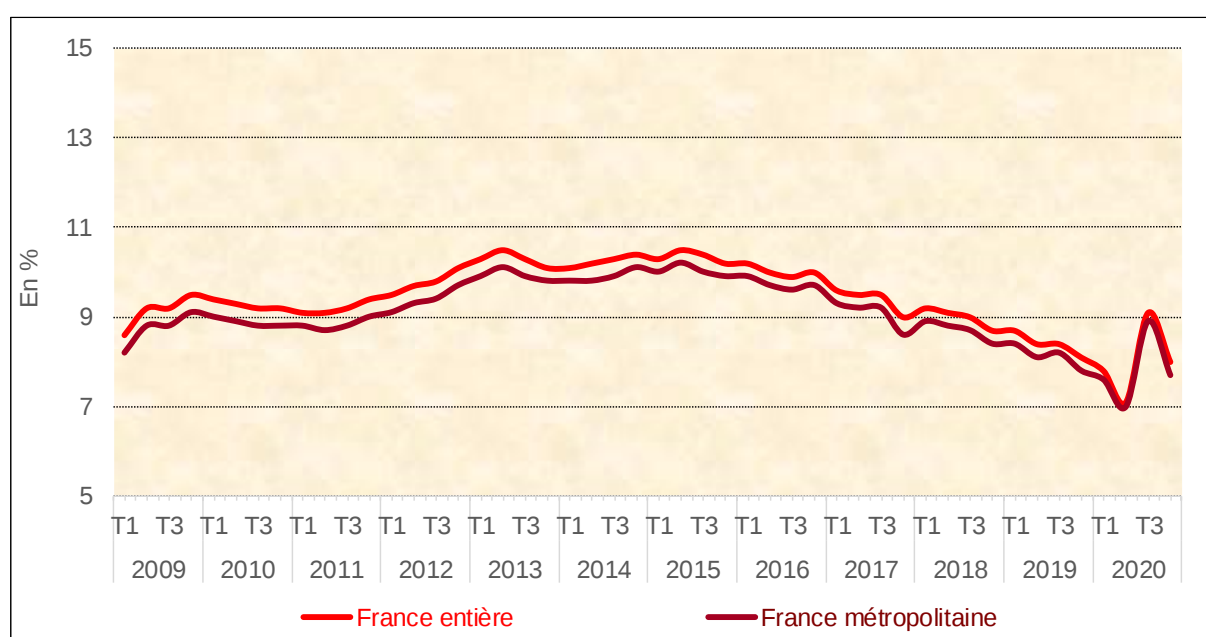
En détail, le commerce extérieur s'avère le plus pénalisé, avec une chute des exportations de 16,3 %, alors que les importations reculent de 11,5 %. L'investissement pâtit lui aussi fortement de la crise de la Covid-19, à -10,3 %. En détail, cet agrégat recule de 12,8 % pour les ménages, de 9,9 % pour les administrations publiques et de 9,6 % pour entreprises. Quant aux dépenses de consommation des ménages, elles ont un peu mieux résisté, n'abandonnant « que » 7,0 %, notamment grâce à une quasi-stabilisation au troisième trimestre sur un an (-1,0 %), le déconfinement à l'été ayant permis aux Français de consommer quasi-normalement au cours de vacances passées très majoritairement sur le territoire national.

Par ailleurs, le deuxième confinement amorcé à l'automne a provoqué une légère rechute du PIB de 1,4 % au quatrième trimestre. En détail, l'investissement a légèrement progressé de 1,1 %, dont +4,2 % pour les seuls ménages, alors que leurs dépenses de consommation reculaient de 5,4 %. Quant aux dépenses des administrations publiques, elles abandonnent respectivement -0,3 % et -2,1 % en termes de consommation et d'investissement.

Pour le premier trimestre 2021, l'Insee anticipe une progression du PIB de 1 % en volume en glissement trimestriel. Toutes ses composantes progresseraient à ce rythme, hormis l'investissement des ménages comme celui des entreprises et des administrations publiques qui s'afficheraient tous trois en hausse de 2 %. Toutefois, le reconfinement d'un nombre important de départements mi-mars conduira probablement à réviser ces chiffres à la baisse.

Le taux de chômage en France métropolitaine se replie de 1,2 point de pourcentage (ppct) au quatrième trimestre 2020, pour s'établir à 7,7 %, après une hausse de 1,9 ppct au trimestre précédent (cf. graphique 2). La baisse de fin d'année s'explique avant tout par un recul du nombre de personnes en recherche active d'emploi suite au confinement de l'automne, même si l'on observe également une remontée progressive du taux d'emploi au cours du trimestre.

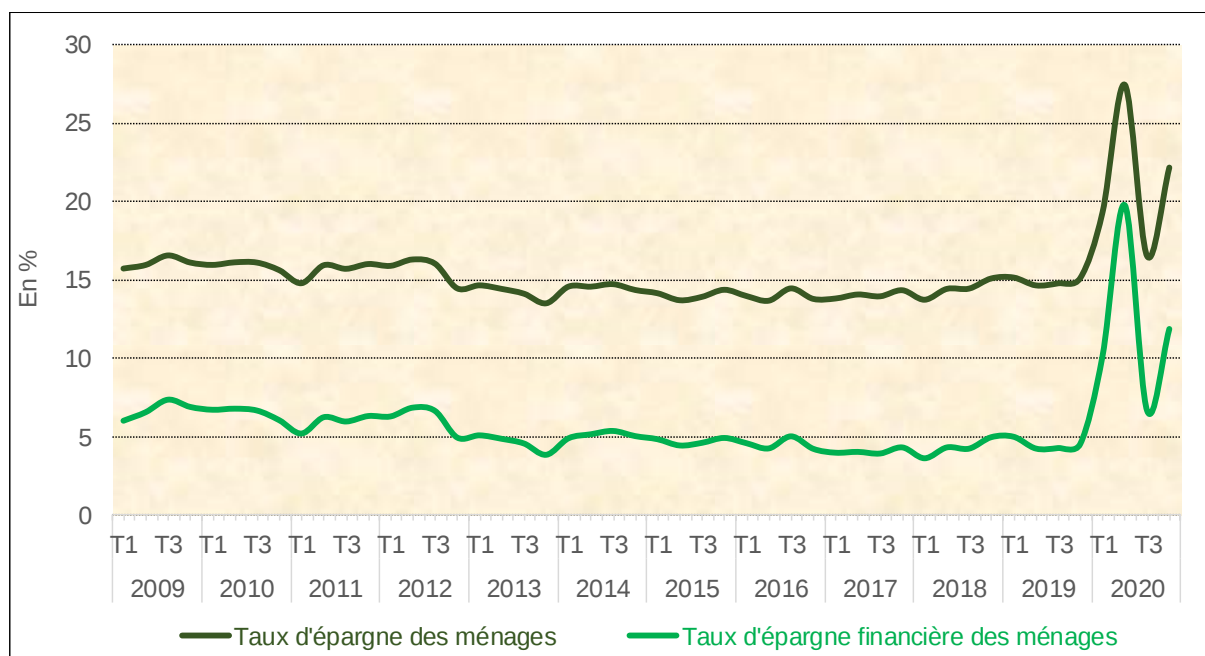
Graphique 2 – Taux de chômage



Source : Insee

Le taux d'épargne des ménages se redresse vivement sur le quatrième trimestre 2020 (cf. graphique 3), probablement là encore du fait du confinement de l'automne, comme ce fut déjà le cas au printemps. Ainsi, il se lit à 22,2 %, soit +5,6 ppct par rapport au trimestre précédent. La hausse ressort de quasi même ampleur pour la seule épargne financière (+5,2 ppct), dont le taux s'affiche à 11,9 %. Sur le début 2021, le taux d'épargne resterait élevé alors que l'opportunité d'épargner déclarée par les ménages à l'Insee se stabilise à haut niveau fin février 2021.

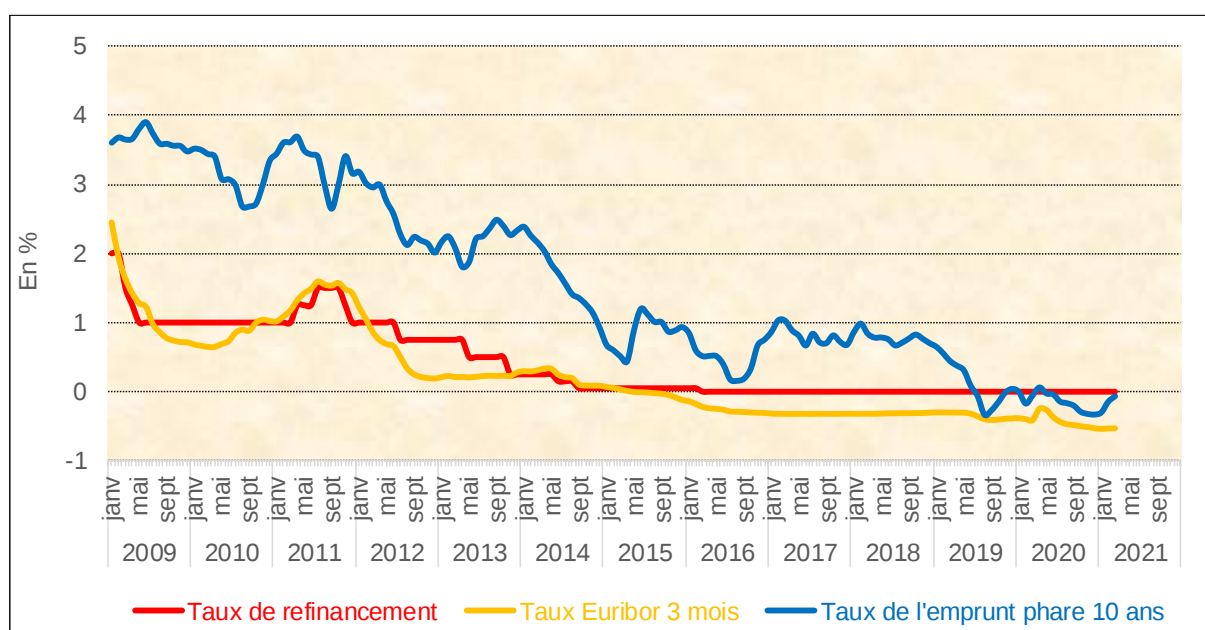
Graphique 3 – Taux d'épargne des ménages



Source : Insee

Concernant l'environnement macro-financier, le taux de l'emprunt phare à dix ans se maintient en territoire négatif, malgré une nette remontée de 23 points de base sur la première quinzaine de mars par rapport à janvier 2021 pour atteindre -0,07 % en moyenne (cf. graphique 4). Pour l'heure, selon l'observatoire Crédit Logement/CSA, les taux des crédits immobiliers aux particuliers se maintiennent au plus bas, aux environs de 1,16 % en moyenne sur les deux premiers mois de 2021.

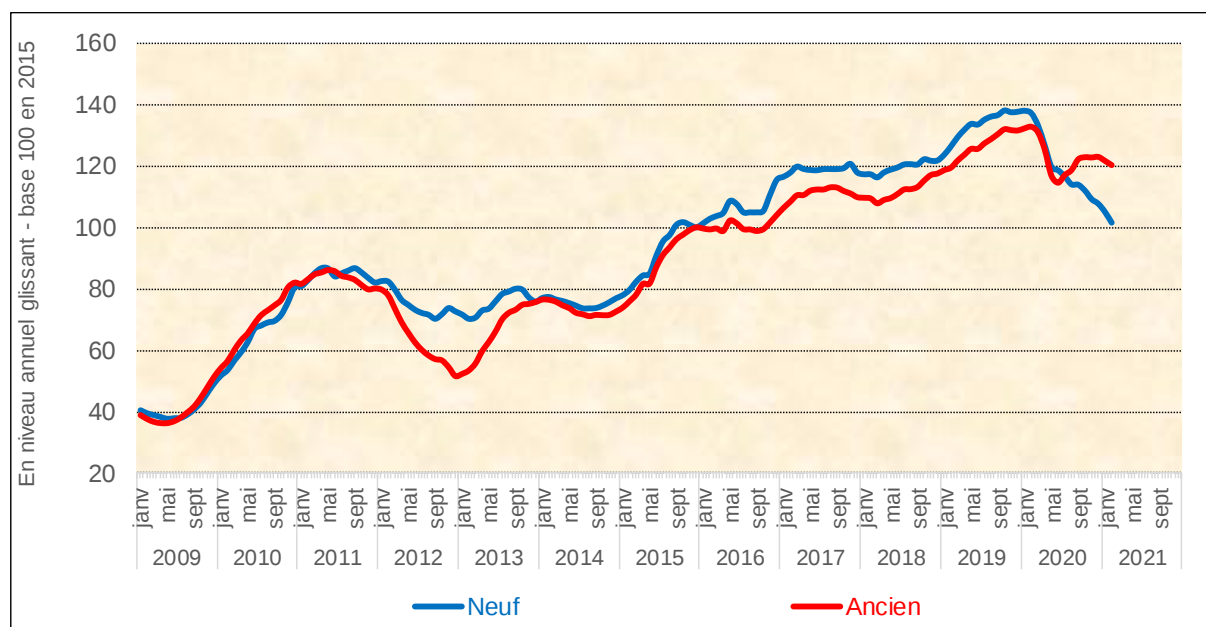
Graphique 4 – Taux d'intérêt



Source : Banque centrale européenne, Banque de France

Malgré cela, les recommandations du Haut conseil de stabilité financière (HCSF) de décembre 2019 ainsi que les premières conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire ont pesé sur la demande. En glissement annuel sur douze mois à fin février 2021, le nombre de prêts à l'immobilier accordés et la production de crédit immobilier diminuent respectivement de 20,3 % et 20,5 %, le neuf (respectivement -27,1 % et -26,0 %) souffrant bien plus que l'ancien (-11,5 % et -9,4 %, cf. graphique 5).

Graphique 5 – Production de crédit immobilier

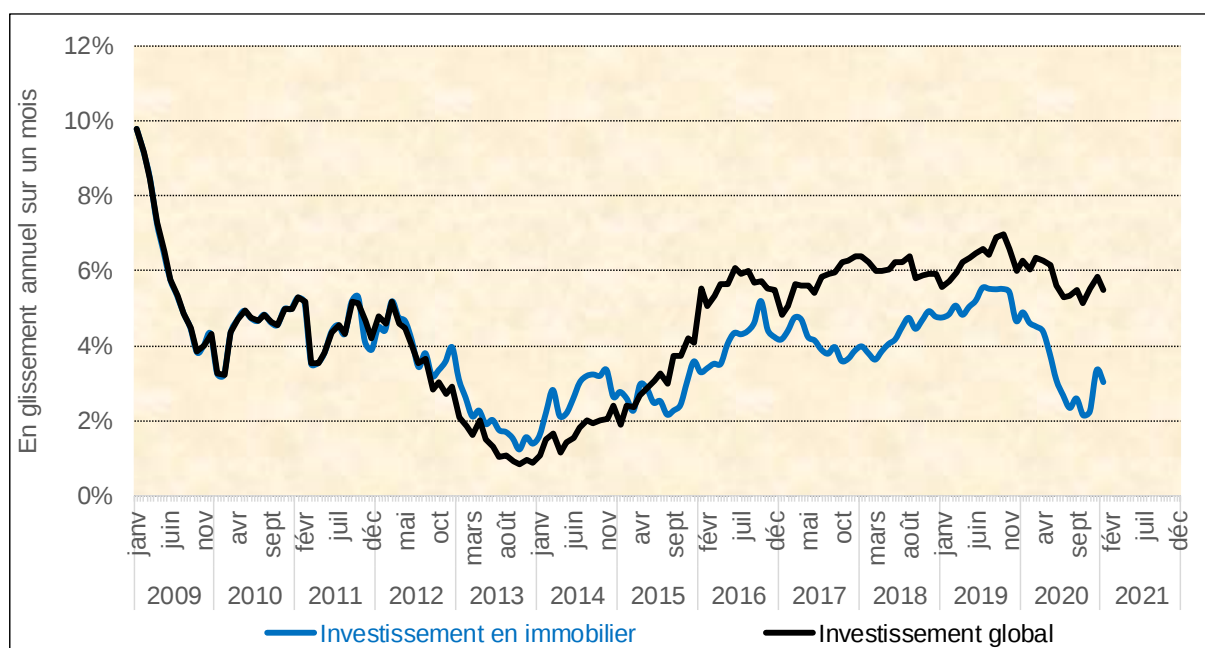


Source : Observatoire Crédit logement/CSA du financement des marchés résidentiels

Les assouplissements des recommandations du HCSF annoncés par Bruno Le MAIRE le 17 décembre 2020, soit un plafond de taux d'effort relevé de 33 % à 35 %, une durée maximale des prêts portée de 25 à 27 ans pour les opérations réalisées en VEFA ou lorsque d'importants travaux s'avèrent nécessaires et une marge de dépassement de ces conditions accordée pour 20 % de la production contre 15 % précédemment, ne lèvent pas véritablement la contrainte. Le fait qu'elles deviennent règlementaires à l'été pèse aussi dès maintenant.

S'agissant du non résidentiel, les données de la Banque de France montrent que, depuis l'été 2020, la progression sur un an de l'encours d'endettement immobilier des sociétés non financières ressort environ deux fois moindre que celle de l'ensemble des crédits à l'investissement (cf. graphique 6).

Graphique 6 – Encours de crédit à des fins d'investissement aux sociétés non financières



Source : Banque de France

2. Les marchés du bâtiment

2.1 Le logement neuf

2.1.1 Les ventes¹

En 2020, les ventes des promoteurs chutent de 24,1 % (cf. tableau 1) pour s'établir à 99 515 unités, soit un peu en-deçà du niveau de 2015 (100 027 unités), mais encore assez près de la moyenne de long terme (98 537 unités).

Tableau 1 – Évolutions (en %, en glissement annuel) de la promotion immobilière

	Ventes au détail	Mises en vente
Sur un trimestre (2020 T4 / 2019 T4)	-24,5 %	-18,8 %
Sur deux trimestres (2020 T3 → 2020 T4 / 2019 T3 → 2019 T4)	-19,0 %	-22,0 %
Sur trois trimestres (2020 T2 → 2020 T4 / 2019 T2 → 2019 T4)	-26,0 %	-29,5 %
Sur un an (2020 T1 → 2020 T4 / 2019 T1 → 2019 T4)	-24,1 %	-27,5 %

Source : Ministère de la transition écologique (MTE) / Commissariat général au développement durable (CGDD) / Service de la donnée et des études statistiques (SDES), Enquête sur la commercialisation des logements neufs (ECLN)

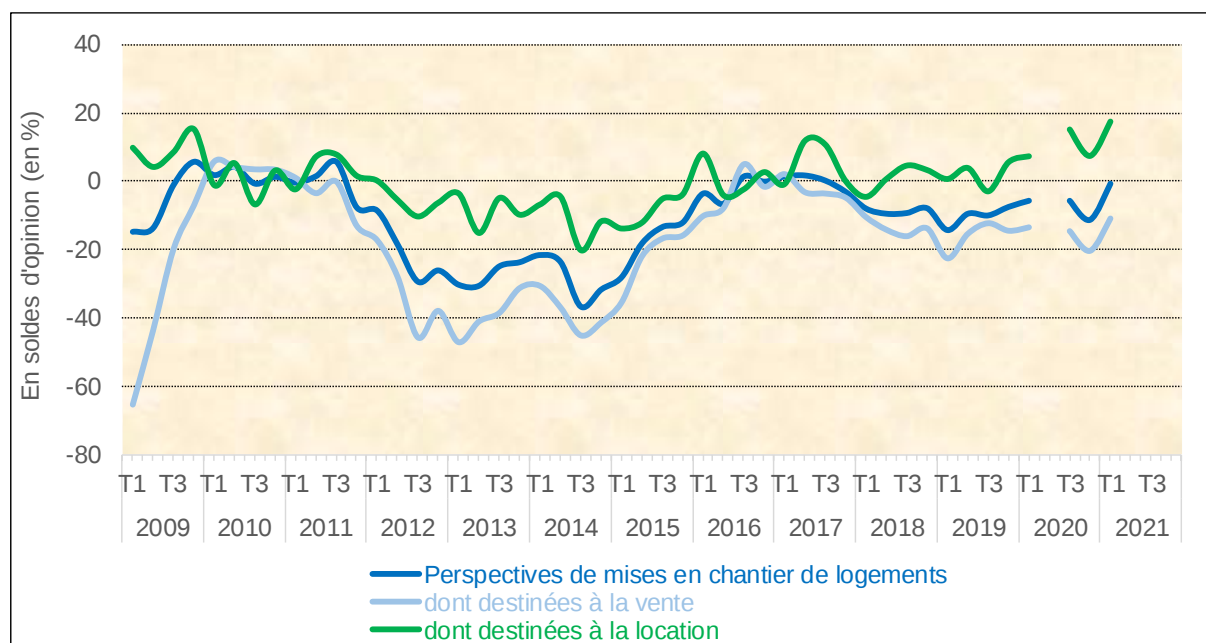
¹ Attention : compte tenu des liens qui les unissent à Sit@del2, ces données pourraient subir le contrecoup des profondes révisions intervenues dans cette dernière base.

Après un effondrement de 28,9 % en glissement annuel sur le premier semestre 2020, notamment du fait du confinement strict du printemps, le deuxième semestre s'avère très décevant puisqu'il se lit encore à -19,0 % par rapport au deuxième semestre 2019. Plus en détail, le troisième trimestre avait fait naître quelques espoirs avec une baisse limitée à 12,4 %, mais le quatrième trimestre rechute lourdement, à -24,5 %.

Quant aux mises en vente, elles abandonnent 27,5 % en 2020 pour s'afficher à 82 291 unités, soit 17 700 unités de moins que la moyenne observée depuis 1995. Toutefois, on relève un léger ralentissement de la baisse depuis l'été, à respectivement -22,0 % et -18,8 % en glissement annuel sur deux et un trimestres.

Pour l'avenir, la dernière enquête de l'Insee auprès des promoteurs montre, de manière très surprenante, une amélioration des perspectives de mises en chantier à l'horizon du printemps 2021, pour les ventes à investisseurs comme celles à des fins d'occupation personnelle (cf. graphique 7). Cette tendance reste à expliciter et à confirmer.

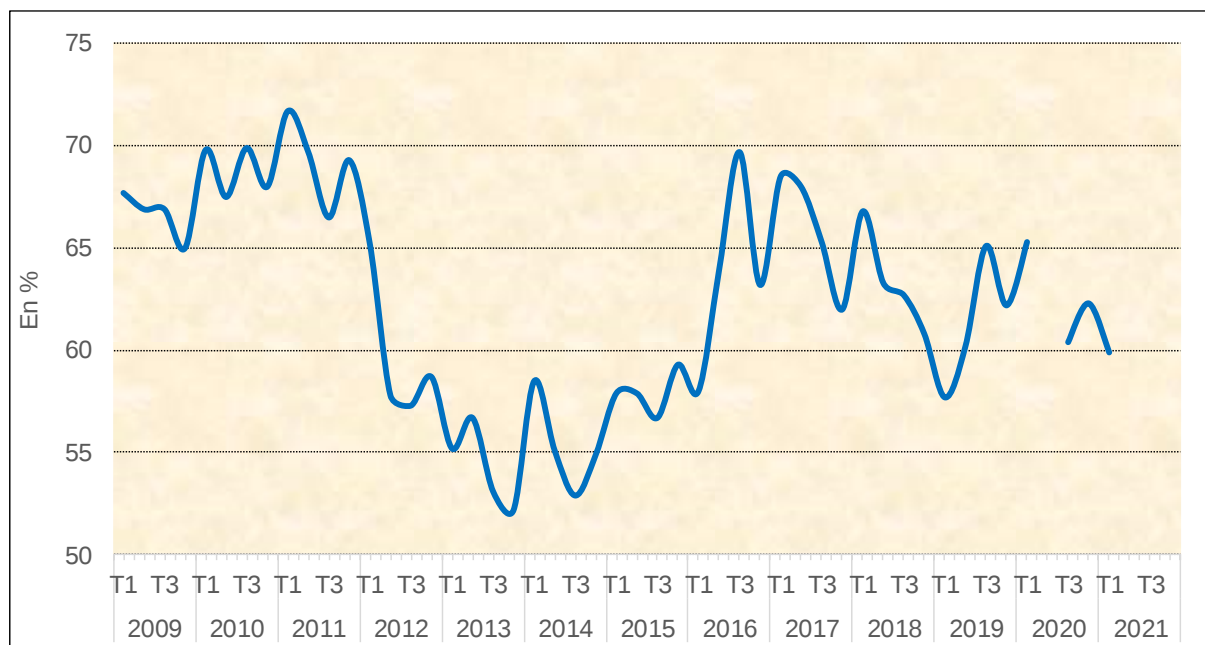
Graphique 7 – Perspectives de mises en chantier exprimées par les promoteurs



Source : Insee

D'autant que la part des promoteurs qui envisagent de mettre à l'étude de nouveaux programmes immobiliers diminue à 59,9 % à fin janvier 2021 contre 62,3 % à fin octobre 2020 (cf. graphique 8) et se lit 3,5 points en dessous de la moyenne de long terme.

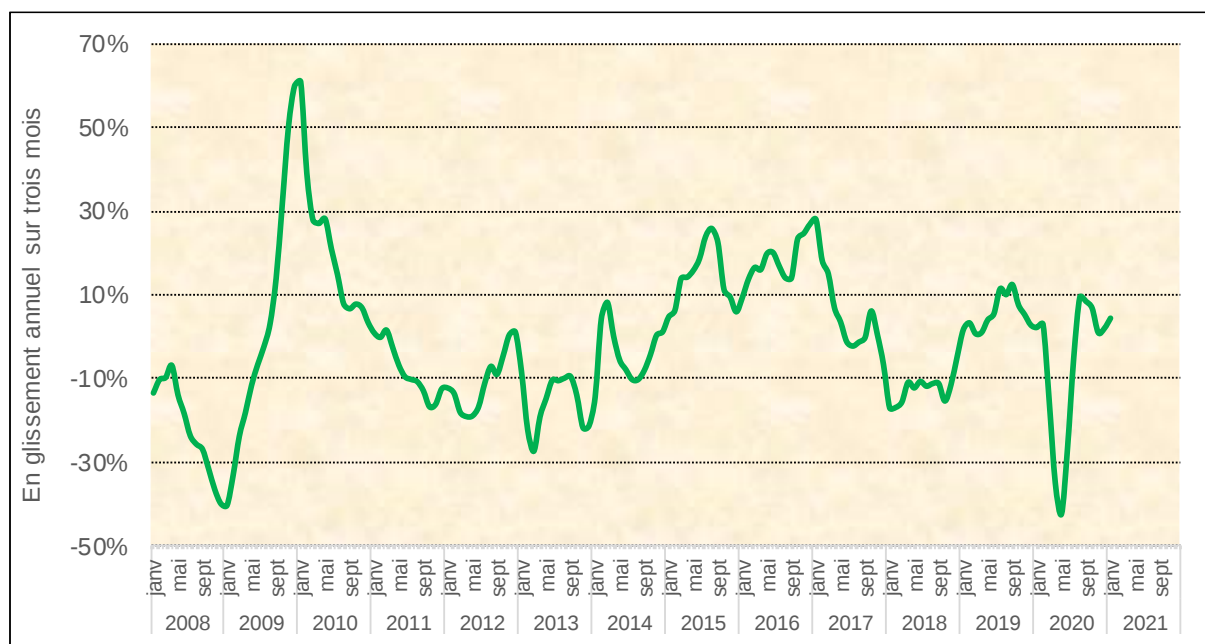
Graphique 8 – **Part des promoteurs qui envisagent la mise à l'étude de nouveaux programmes**



Source : Insee

A contrario, dans le diffus, la situation reste bien orientée depuis août 2020. De fait, les ventes des constructeurs de maisons individuelles (les « Cmistes ») s'affichent en hausse de 4,3 % en glissement annuel sur trois mois à fin janvier 2021 (cf. graphique 9). La progression ressort même à 10,9 % en janvier 2021 par rapport à janvier 2020.

Graphique 9 – **Ventes de maisons individuelles en secteur diffus**

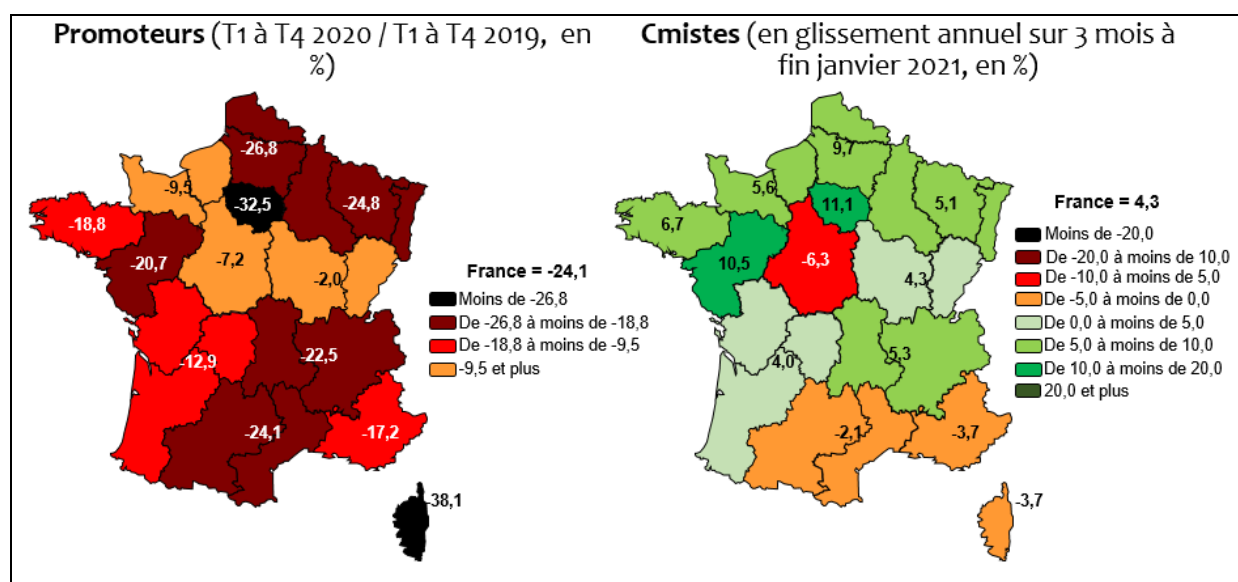


Source : CGI Bâtiment/Caron Marketing, Markemétron

En 2020, toutes les régions connaissent un recul des ventes en promotion (cf. carte 1a). Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire et Normandie s'en tirent le moins mal, avec des replis inférieurs à -10 %, alors que l'Île-de-France et la Corse plongent au-delà de -30 %.

Concernant l'individuel diffus, en glissement annuel sur trois mois à fin janvier 2021, seules l'Occitanie, PACA, la Corse et le Centre-Val de Loire voient leurs ventes reculer (cf. carte 1b). À l'opposé, Pays de la Loire et l'Île-de-France s'inscrivent en hausse de plus de 10 %.

Cartes 1a et 1b – Évolutions régionales (en %, en glissement annuel) des ventes de logements neufs

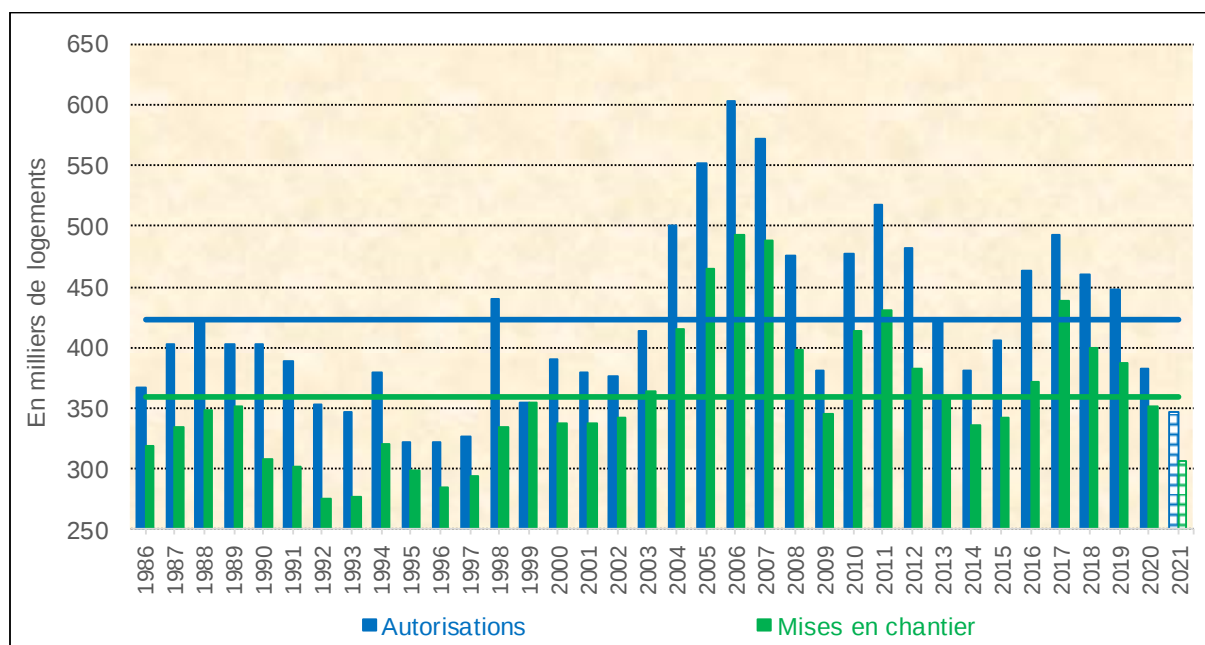


Source : MTE/CGDD/SDES, ECLN ; FFB à partir de CGI Bâtiment/Caron Marketing, Markemétron

2.1.2 La construction

Le bilan 2020 définitif du logement neuf ressort très mauvais, les mises en chantier et permis abandonnant respectivement 9,3 % et 14,7 %. Suite au traditionnel recalibrage annuel de ses modèles par le SDES, le volume de logements mis en chantier s'établit à seulement 351 000, niveau inférieur de près de 10 000 unités à la moyenne observée depuis 1986 (cf. graphique 10). À noter que cette révision n'affecte pas les permis.

Graphique 10 – Autorisations et mises en chantier de logements



Source : MTE/CGDD/SDS, Sit@del2 ; FFB

En glissement annuel sur trois mois à fin janvier 2021, la dégradation se confirme, les mises en chantier et permis de logements abandonnant respectivement 13,1 % et 9,1 % (cf. tableau 2). Par ailleurs, les disparités entre segments demeurent prégnantes. De fait, côté ouvertures de chantier, l'individuel résiste bien mieux que le collectif, à -7,8 % contre -16,3 % ; côté autorisations, l'individuel progresse même de 2,3 % alors que le collectif s'effondre de 18,8 %.

En conséquence, nous maintenons notre prévision d'un recul de 12,6 % des logements commencés en 2021. Toutefois, s'appliquant au niveau 2020 révisé, cette évolution conduit à faire chuter notre prévision à 307 000 logements commencés en 2021, soit un niveau proche de l'entrée dans la crise des années 90.

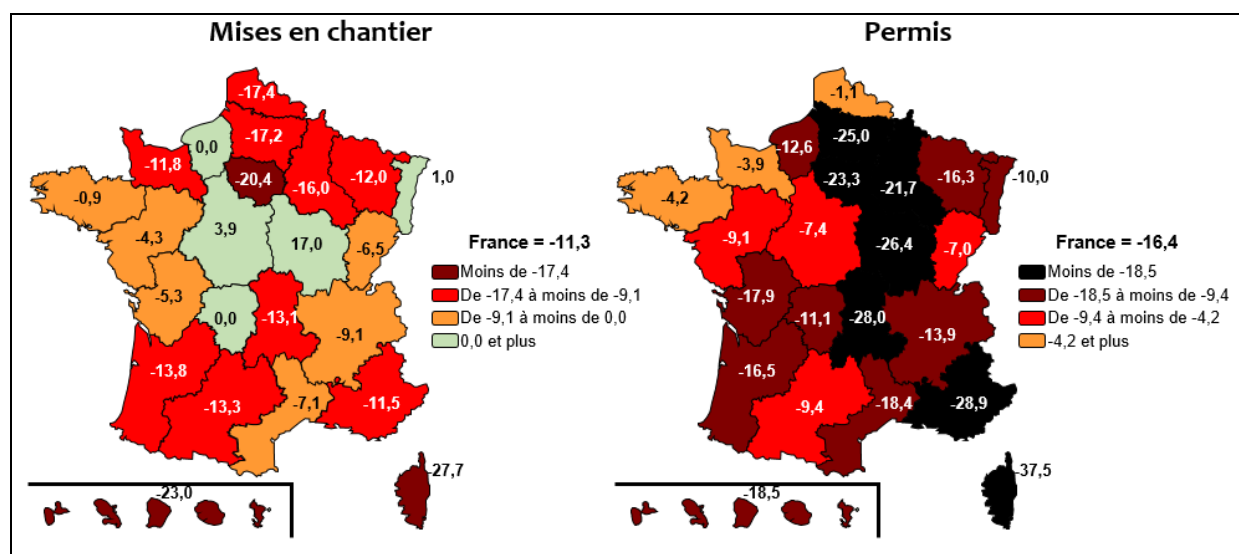
Tableau 2 – **Évolutions** (en %, en glissement annuel) **du logement neuf**²

	Individuel	Collectif	Ensemble
Sur trois mois (nov. 2020 → jan. 2021 / nov. 2019 → jan. 2020)			
Autorisations	+2,3 %	-18,8 %	-9,1 %
Mises en chantier	-7,8 %	-16,3 %	-13,1 %
Sur six mois (août 2020 → jan. 2021 / août 2019 → jan. 2020)			
Autorisations	-1,5 %	-15,5 %	-9,1 %
Mises en chantier	-6,1 %	-7,2 %	-6,7 %
Sur neuf mois (mai 2020 → jan. 2021 / mai 2019 → jan. 2020)			
Autorisations	-7,6 %	-21,8 %	-15,5 %
Mises en chantier	-5,9 %	-5,8 %	-5,8 %
Sur un an (fév. 2020 → jan. 2021 / fév. 2019 → jan. 2020)			
Autorisations	-9,6 %	-21,8 %	-16,4 %
Mises en chantier	-11,6 %	-11,1 %	-11,3 %

Source : FFB d'après MTE/CGDD/SDES, Sit@del2

À l'échelon régional, en glissement annuel sur douze mois à fin janvier 2021, seules Bourgogne-Franche-Comté, le Centre-Val de Loire ainsi que les ex Alsace, Haute-Normandie et Limousin voient leurs mises en chantier encore progresser (cf. carte 2a). En revanche, sur la même période, toutes les régions ressortent en territoire négatif pour leurs autorisations (cf. carte 2b).

Cartes 2a et 2b – **Évolutions régionales** (en %, en glissement annuel) **sur douze mois à fin janvier 2021 des mises en chantier et permis de logements**



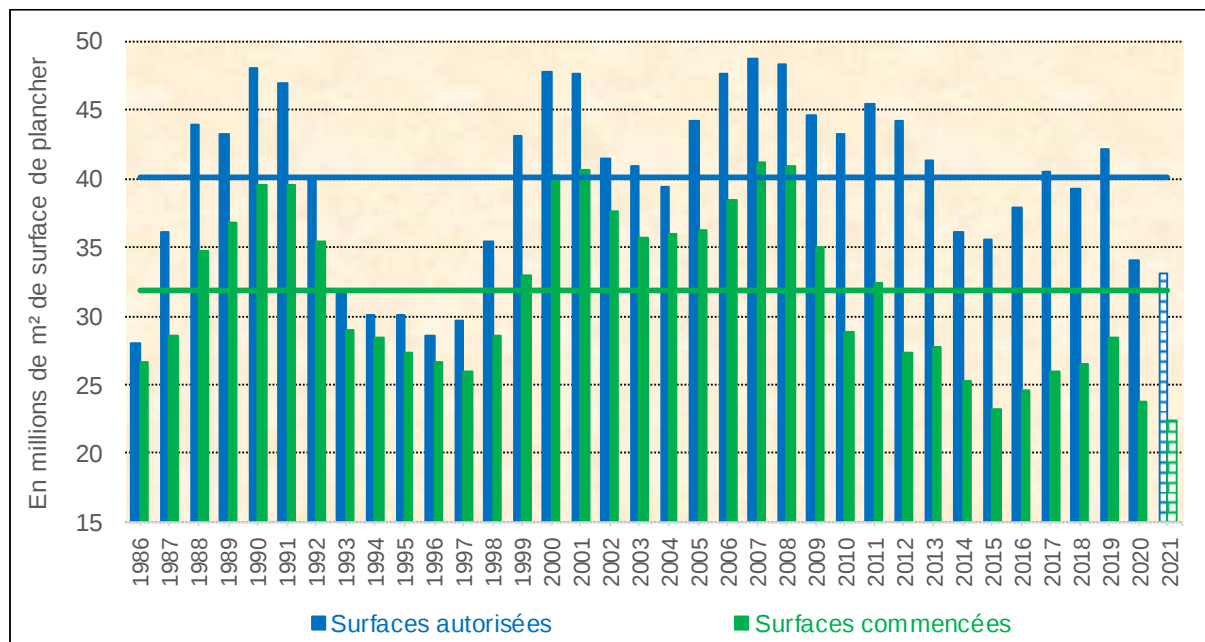
Source : MTE/CGDD/SDES, Sit@del2

² En nombre de logements en date réelle estimée (DRE), y compris construction sur existant, en France entière.

2.2 Le non résidentiel neuf³

Le bilan 2020 du non résidentiel neuf s'avère encore pire que celui du logement, les surfaces commencées et autorisées abandonnant respectivement 16,3 % et 19,2 %. Ainsi, les surfaces mises en chantier ressortent à 23,8 millions de m² seulement (cf. graphique 11), soit 8,1 millions en-deçà de la moyenne de longue période.

Graphique 11 – Surfaces autorisées et commencées de bâtiments non résidentiels



Source : MTE/CGDD/SDES, Sit@del2 ; FFB

En glissement annuel sur trois mois à fin janvier 2021, les surfaces commencées et autorisées de bâtiments non résidentiels chutent encore de 21,4 % et 15,6 % (cf. tableau 3). En détail, s'agissant des surfaces commencées, les hébergements hôteliers se stabilisent quasiment (-0,8 %) mais à très bas niveau, alors que les autres segments enregistrent des reculs de plus de 10 %. S'agissant des surfaces autorisées, les bureaux chutent deux fois moins vite que les locaux administratifs, à -11,0 % contre -22,7 %, alors que les autres segments se situent aux environs de -15 %.

Compte tenu de ces tendances, le score 2021 s'établirait à seulement 22,4 millions de m² de surfaces commencées, un plancher jamais atteint depuis 1986.

³ Ce segment reste, pour l'heure, exprimé en date de prise en compte (DPC). Les données ressortent telles qu'enregistrées dans le système informatique, et non estimées à l'aide de modèles économétriques comme pour le logement. Le problème de sous-déclaration systématique des mises en chantier n'est donc pas encore traité.

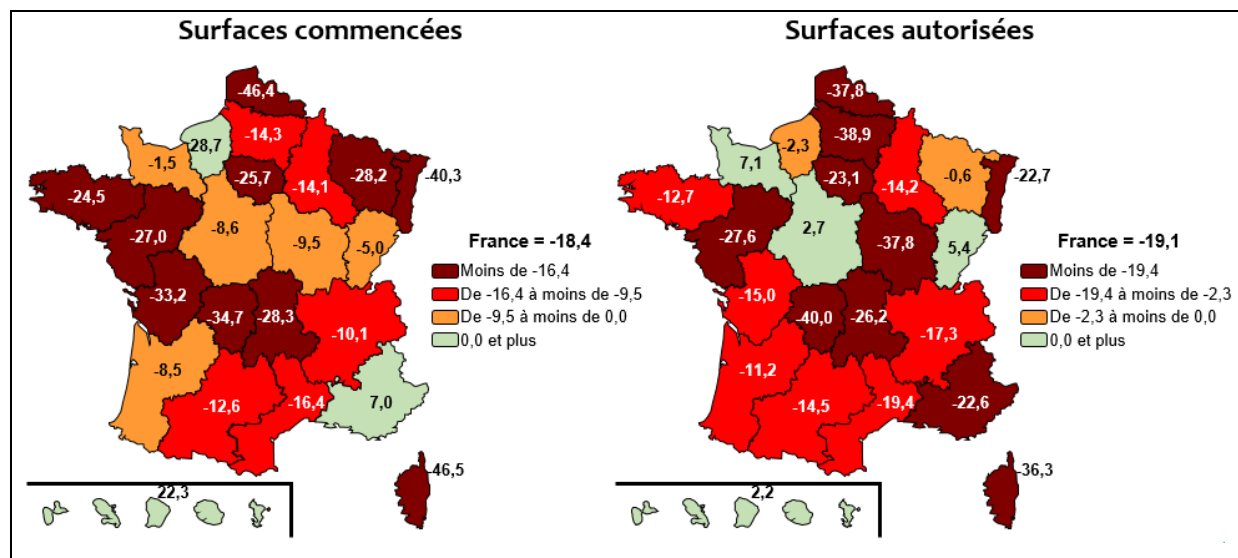
Tableau 3 – **Évolutions** (en %, en glissement annuel) **du non résidentiel neuf**⁴

	Hôtels	Locaux agricoles	Locaux industriels	Bureaux	Commerces	Locaux administratifs	Total
Sur trois mois (nov. 2020 → jan. 2021 / nov. 2019 → jan. 2020)							
Autorisations	-14,7 %	-16,4 %	-14,7 %	-11,0 %	-14,5 %	-22,7 %	-15,6 %
Mises en chantier	-0,8 %	-12,6 %	-29,7 %	-26,3 %	-17,4 %	-10,8 %	-21,4 %
Sur six mois (août 2020 → jan. 2021 / août 2019 → jan. 2020)							
Autorisations	-13,9 %	-1,2 %	-0,4 %	-11,8 %	-14,8 %	-16,3 %	-6,6 %
Mises en chantier	-0,9 %	-9,2 %	-16,9 %	-12,6 %	-15,8 %	-13,3 %	-13,6 %
Sur neuf mois (mai 2020 → jan. 2021 / mai 2019 → jan. 2020)							
Autorisations	-20,0 %	-11,1 %	-11,1 %	-17,8 %	-19,1 %	-22,6 %	-14,9 %
Mises en chantier	-19,0 %	-8,8 %	-16,7 %	-19,4 %	-22,4 %	-17,2 %	-16,1 %
Sur un an (fév. 2020 → jan. 2021 / fév. 2019 → jan. 2020)							
Autorisations	-16,6 %	-15,4 %	-20,3 %	-21,2 %	-20,3 %	-19,9 %	-19,1 %
Mises en chantier	-12,6 %	-14,9 %	-18,5 %	-20,9 %	-26,6 %	-16,4 %	-18,4 %

Source : FFB d'après MTE/CGDD/SDS, Sit@del2

En glissement annuel sur douze mois à fin janvier 2021, les surfaces commencées se maintiennent en hausse dans l'ex Haute-Normandie, les DROM et en PACA (cf. carte 3a). Il en va de même pour les surfaces autorisées dans les ex Basse-Normandie et Franche-Comté, le Centre-Val de Loire et les DROM (cf. carte 3b).

Cartes 3a et 3b – **Évolutions régionales** (en %, en glissement annuel) **sur douze mois à fin janvier 2021 des surfaces commencées et autorisées de bâtiments non résidentiels neufs**



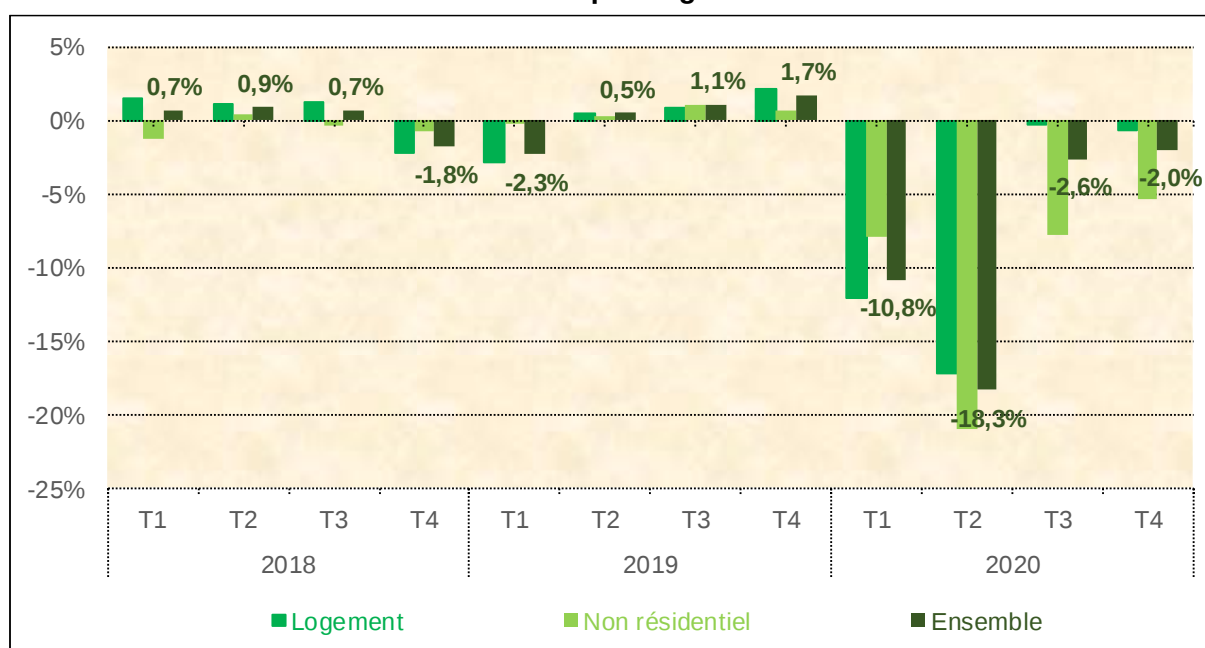
Source : MTE/CGDD/SDS, Sit@del2

⁴ En m² de surface de plancher en date de prise en compte (DPC), y compris construction sur existant, en France entière.

2.3 L'amélioration-entretien

Selon l'enquête de la FFB réalisée par le réseau des CERC, le recul de l'amélioration-entretien s'avère plus contenu que celui du neuf en 2020, à -8,2 % en volume, se répartissant en -7,4 % pour le logement et -10,3 % pour le non résidentiel. Bien que l'on relève une baisse nettement moins forte sur la deuxième partie de l'année (cf. graphique 12), le score du quatrième trimestre reste un peu décevant, l'activité reculant encore de 2,0 % en glissement annuel. Sur cette même période, le logement se stabilise peu ou prou (-0,7 %), alors que le non résidentiel continue de chuter lourdement (-5,4 %).

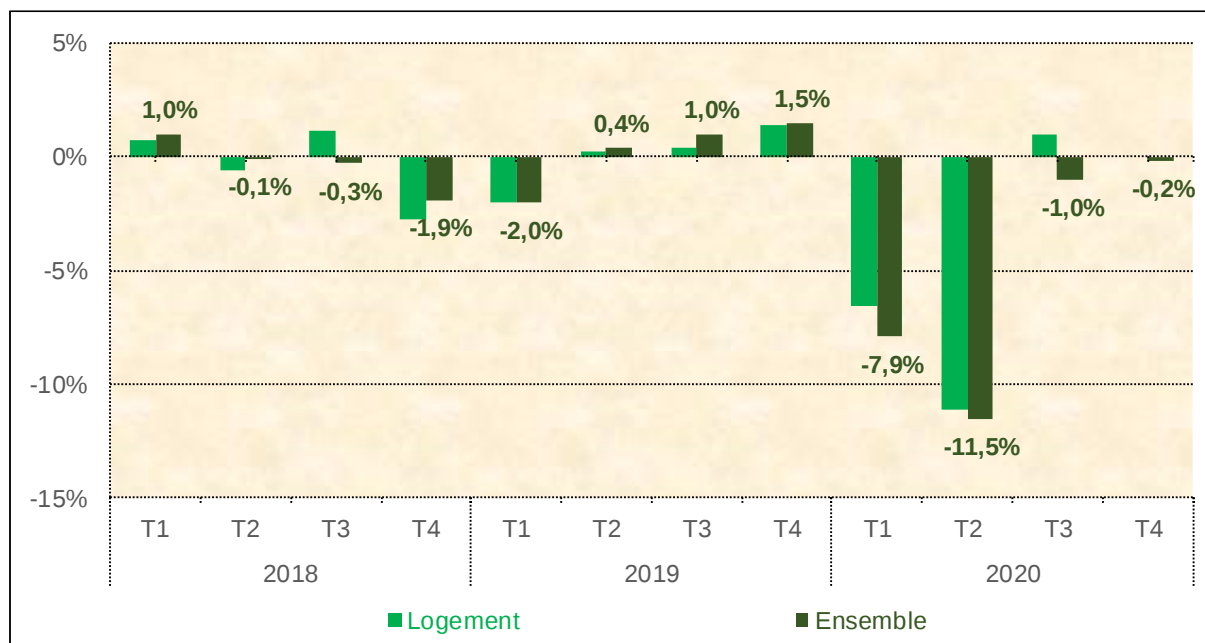
Graphique 12 – **Évolutions** (en volume, en glissement annuel) **de l'activité d'amélioration-entretien par segment**



Source : FFB/Réseau des CERC

Les résultats ressortent un peu moins mauvais pour la seule rénovation énergétique, le repli sur l'ensemble de l'année 2020 s'y trouvant limité à -5,2 % à prix constants, confirmant la plus grande résistance affichée tout au long de 2020. En outre, la fin d'année 2020 s'avère particulièrement encourageante, l'activité ne s'effritant plus que de 0,2 % sur un an, grâce au logement qui se stabilise (cf. graphique 13). Cette tendance s'améliorerait au cours des prochains mois grâce à la montée en puissance du Plan de relance.

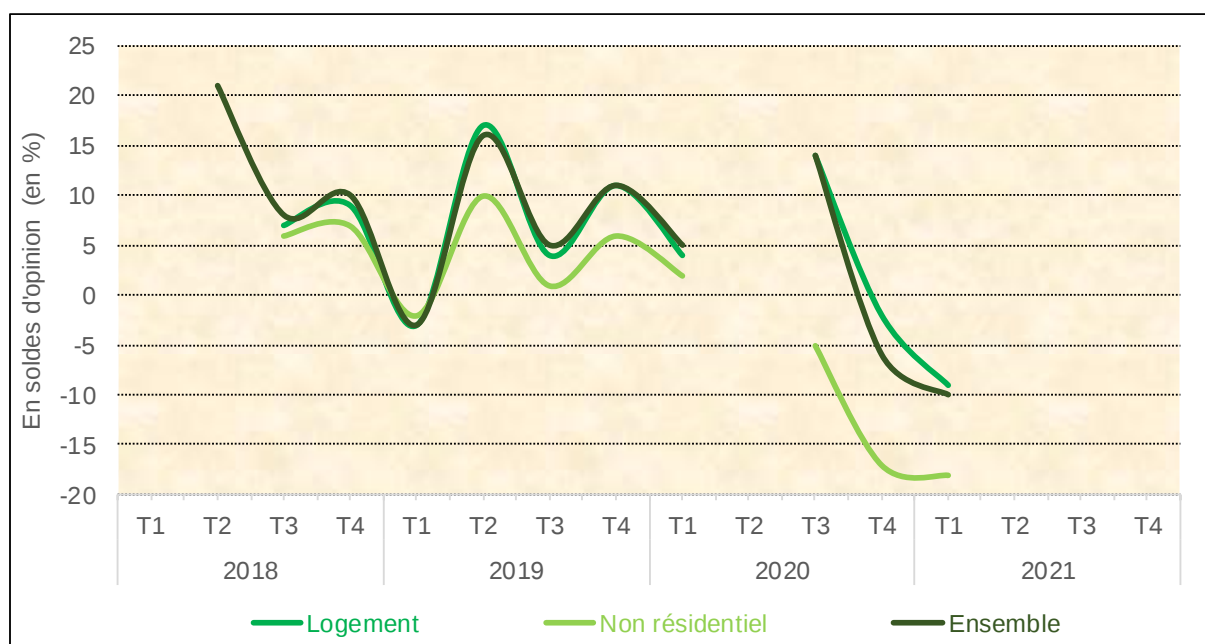
Graphique 13 – **Évolutions** (en %, en volume, en glissement annuel) **de l'activité de rénovation énergétique par segment**



Source : FFB/Réseau des CERC

Pour autant, les perspectives d'ensemble pour le premier trimestre 2021 ressortent toujours très dégradées, avec des soldes d'opinion au plus bas depuis la mise en place de l'enquête (2018), tant en logement qu'en non résidentiel (cf. graphique 14).

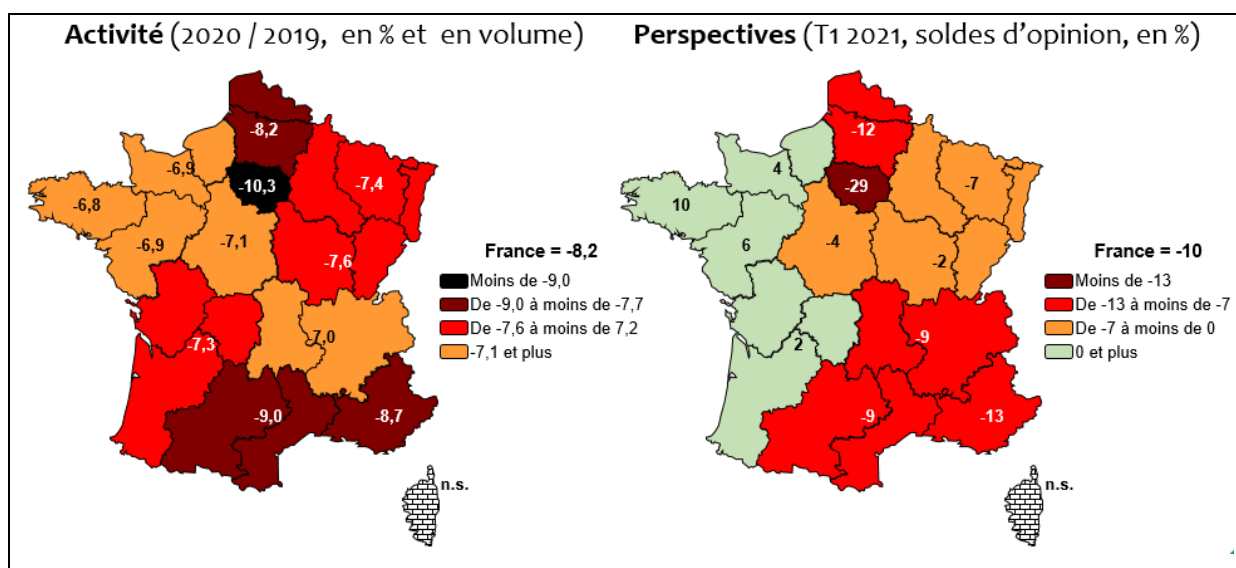
Graphique 14 – **Opinions des chefs d'entreprise sur l'activité prévue en amélioration-entretien**



Source : FFB/Réseau des CERC

En 2020, toutes les régions s'inscrivent en territoire négatif. En queue de peloton se trouve l'Île-de-France, à -10,3 % (cf. carte 4a). À l'horizon du printemps, les perspectives s'avèrent bien mieux orientées dans l'ouest de la France (cf. carte 4b). Une nouvelle fois, l'Île-de-France ressort très à la traîne.

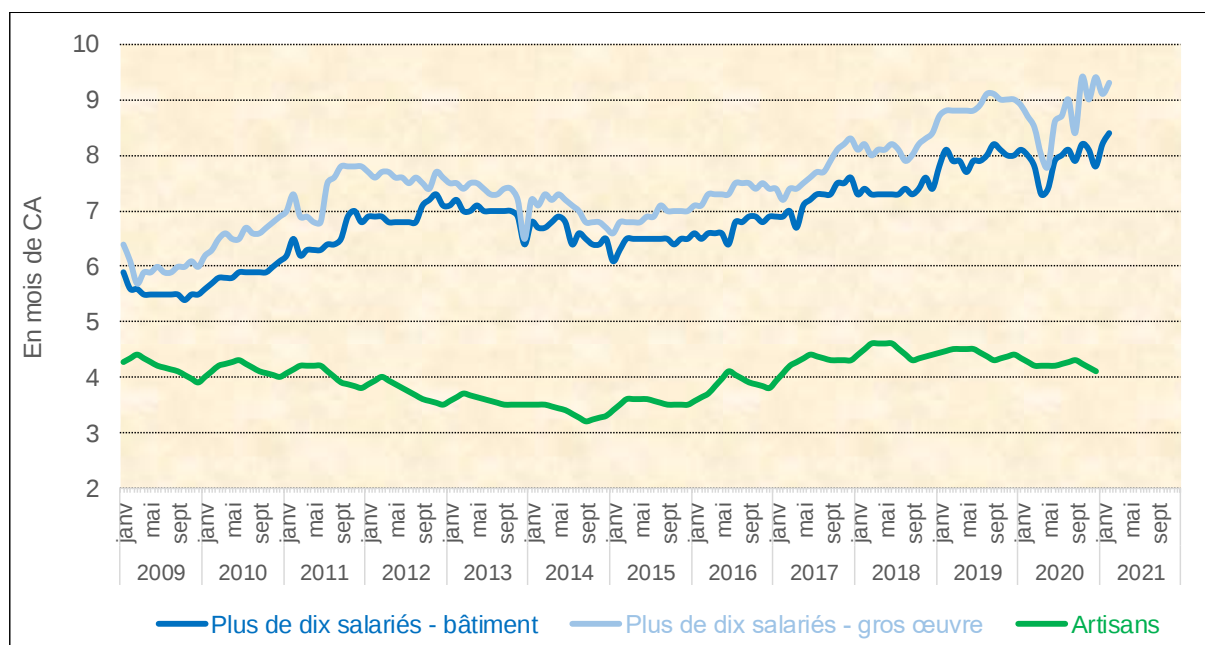
Cartes 4a et 4b – **Tendances du marché de l'amélioration-entretien**



2.4 Le bâtiment

Les carnets des entreprises de plus de dix salariés restent très bien orientés, à 8,4 mois de commandes à fin février 2021, soit près de 2,5 mois au-dessus de leur moyenne de longue période. En revanche, ceux des artisans reculent entre les troisième et quatrième trimestres 2020 à 4,1 mois, donc inférieurs de 0,4 mois à leur niveau de long terme (cf. graphique 15).

Graphique 15 – Carnets de commandes des entreprises de bâtiment



Source : Insee ; FFB

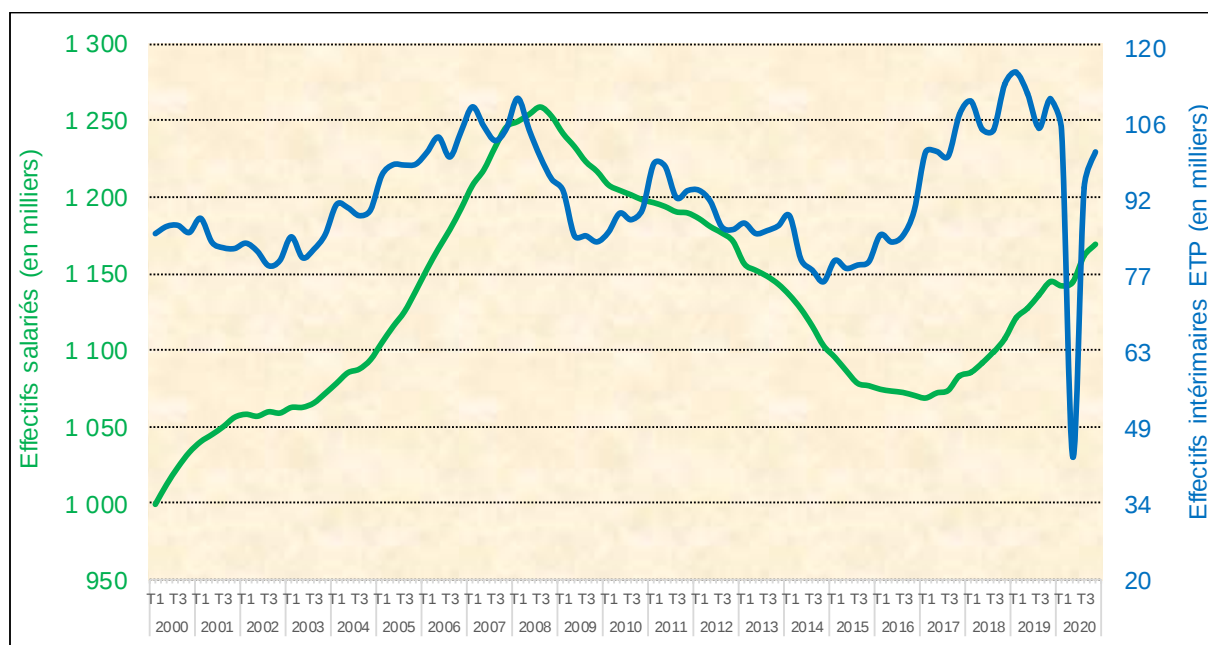
3. L'appareil de production

3.1 L'emploi

Grâce aux puissants dispositifs publics mis en place dès le premier confinement, la baisse de l'emploi dans le bâtiment ressort très faible en 2020, avec seulement 2 900 postes perdus, soit -0,2 %. La reprise d'activité réussie lors du premier déconfinement a même permis au secteur de créer 22 300 emplois salariés (cf. graphique 16), compensant une très large part des 25 200 postes intérimaires en équivalent-emplois à temps plein (ETP) détruits.

Plus récemment, après une accélération de 1,5 % en glissement trimestriel sur le troisième trimestre 2020, l'emploi salarié dans le bâtiment ralentit un peu au quatrième, à +0,7 %. Toutefois, en glissement annuel sur ce dernier trimestre, le rythme de hausse faiblit à peine à +2,2 %, soit un solde net de 24 700 emplois créés. En revanche, l'intérim chute encore de 9,2 % sur la même période, soit 10 200 ETP de moins. Au global, le bâtiment affiche 14 500 postes supplémentaires au quatrième trimestre 2020 sur un an.

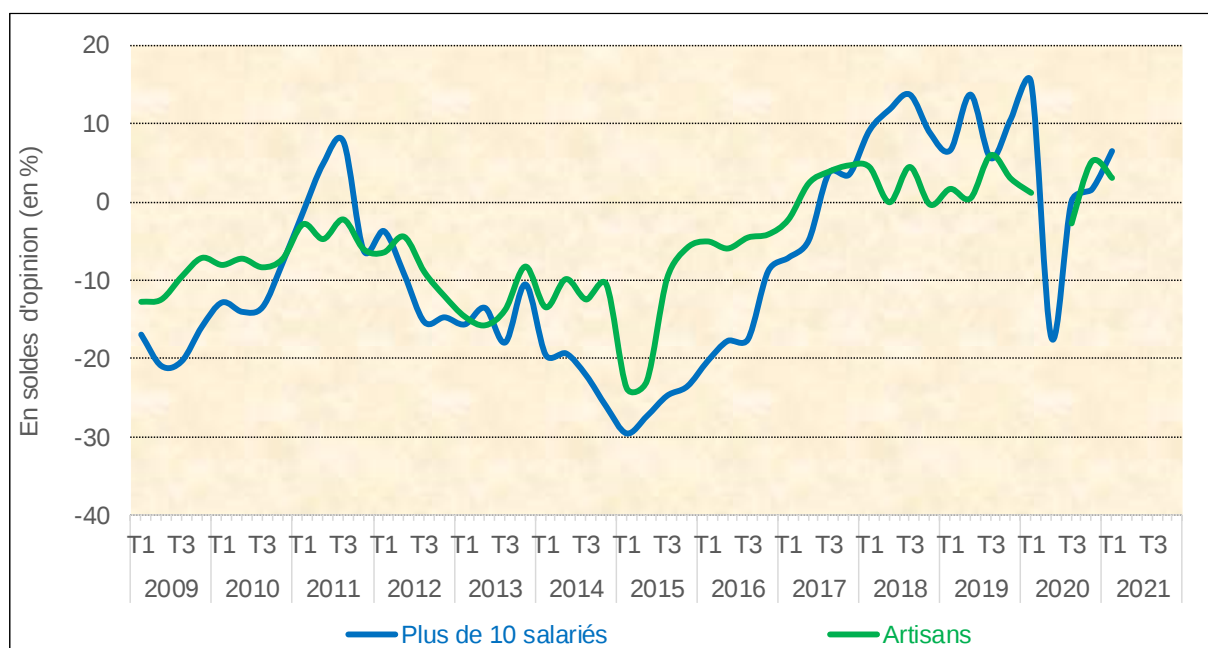
Graphique 16 – Niveaux d'emploi salarié et intérimaire dans le bâtiment



Source : FFB d'après Ministère du travail, DARES

Pour le début de l'année 2021, les perspectives en termes d'emploi salarié ressortent toujours bien orientées chez les entreprises de plus de dix salariés, mais un peu moins du côté des artisans (cf. graphique 17).

Graphique 17 – Opinions des chefs d'entreprise sur les perspectives d'emploi dans le bâtiment



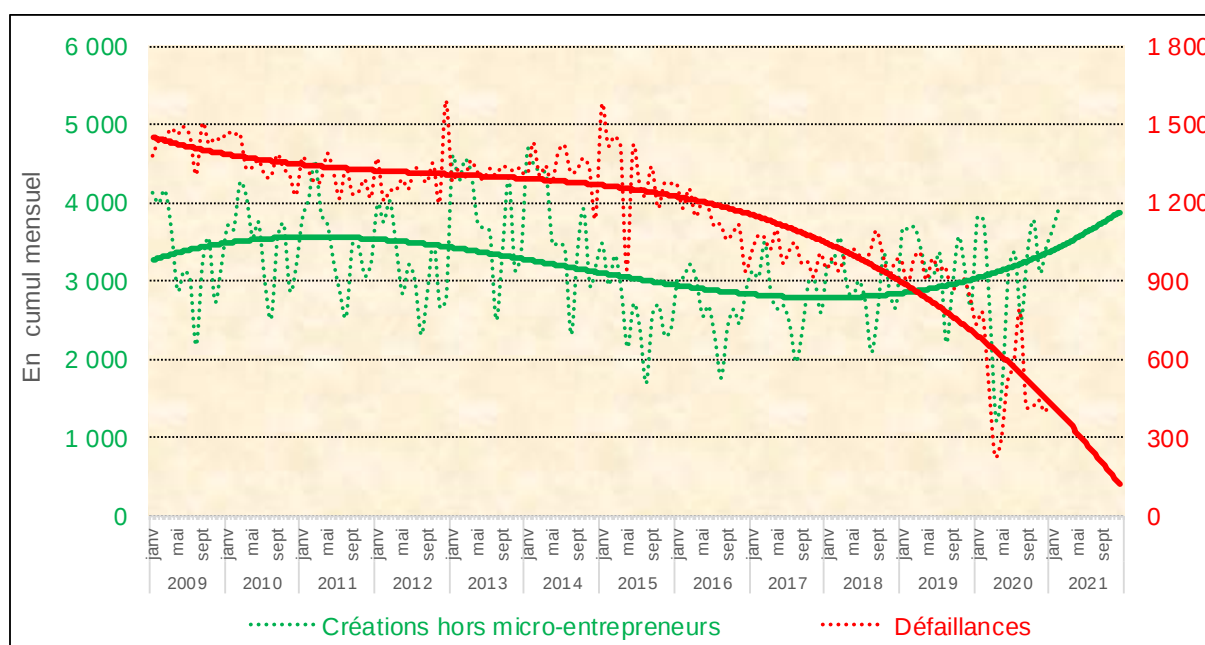
Source : Insee

3.2 La démographie des entreprises

Après la forte progression de 9,4 % en glissement annuel sur le second semestre 2020, les créations hors micro-entrepreneurs dans la construction se stabilisent (-0,2 %) sur deux mois à fin février 2021 (cf. graphique 18).

Quant aux défaillances, leur chute reste vertigineuse à -37,6 % en janvier 2021 par rapport à janvier 2020, dans la lignée de ce qui a été observé en 2020 (-45,3 %). Cela reflète la modération dont les tribunaux de commerce font preuve aujourd'hui, suite à la crise sanitaire. Il faut attendre la mi-2021 pour mesurer véritablement les premiers impacts de la crise en ce domaine.

Graphique 18 – Créations et défaillances d'entreprises dans la construction

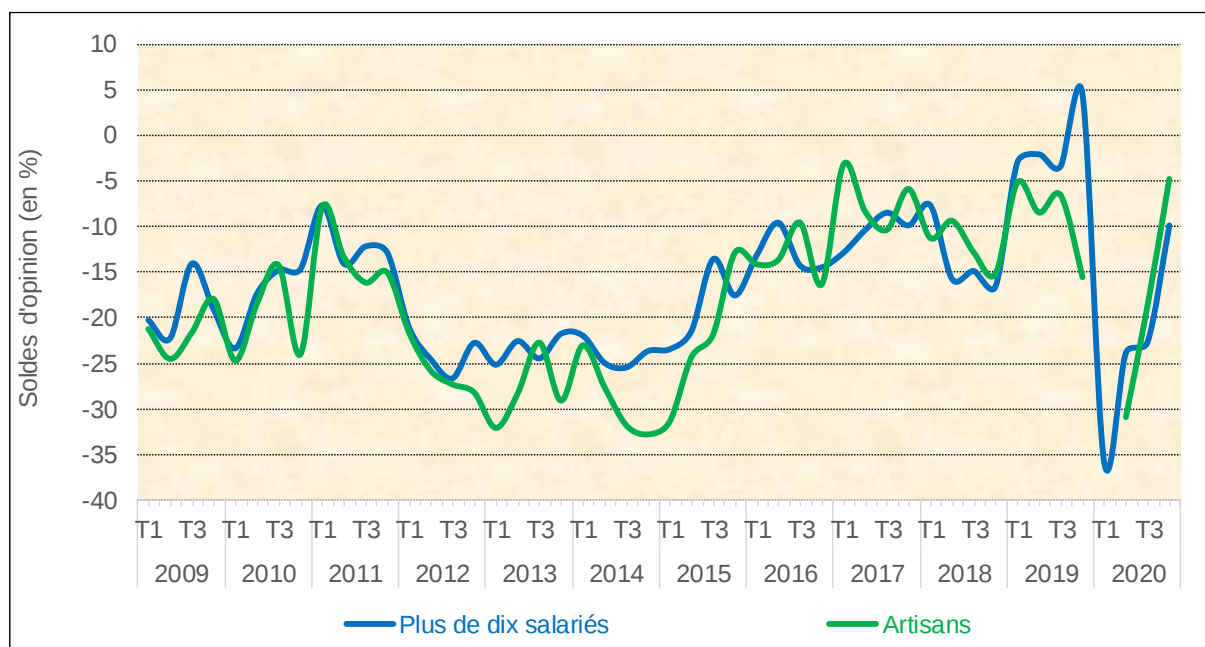


Source : Insee ; Banque de France

3.3 La situation financière des entreprises

Sur le quatrième trimestre 2020, les trésoreries des entreprises de bâtiment continuent de se redresser, tant pour les plus de dix salariés que pour les artisans (cf. graphique 19). Chez ces derniers, le solde d'opinion se lit même 8,4 points au-dessus de sa moyenne de long terme. Sans doute faut-il y lire l'effet des Prêts garantis par l'État.

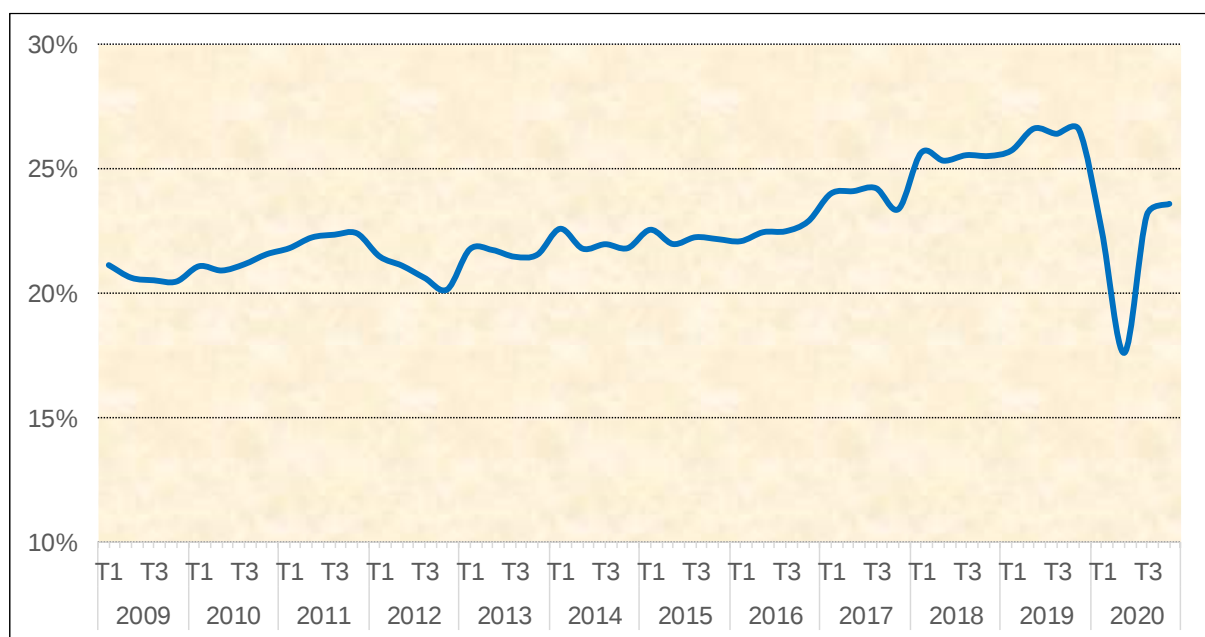
Graphique 19 – **Opinions des chefs d'entreprise sur la trésorerie dans le bâtiment**



Source : Insee

Il n'en va pas de même pour les marges opérationnelles. De fait, corrigées de la rémunération des chefs d'entreprise non salariés, ces dernières ne progressent à peine sur le quatrième trimestre 2020, à 23,6 % de la valeur ajoutée, soit seulement +0,4 ppct par rapport au trimestre précédent (cf. graphique 20).

Graphique 20 – **Taux de marge opérationnelle corrigé de la rémunération des chefs d'entreprise non salariés dans la construction**



Source : Insee

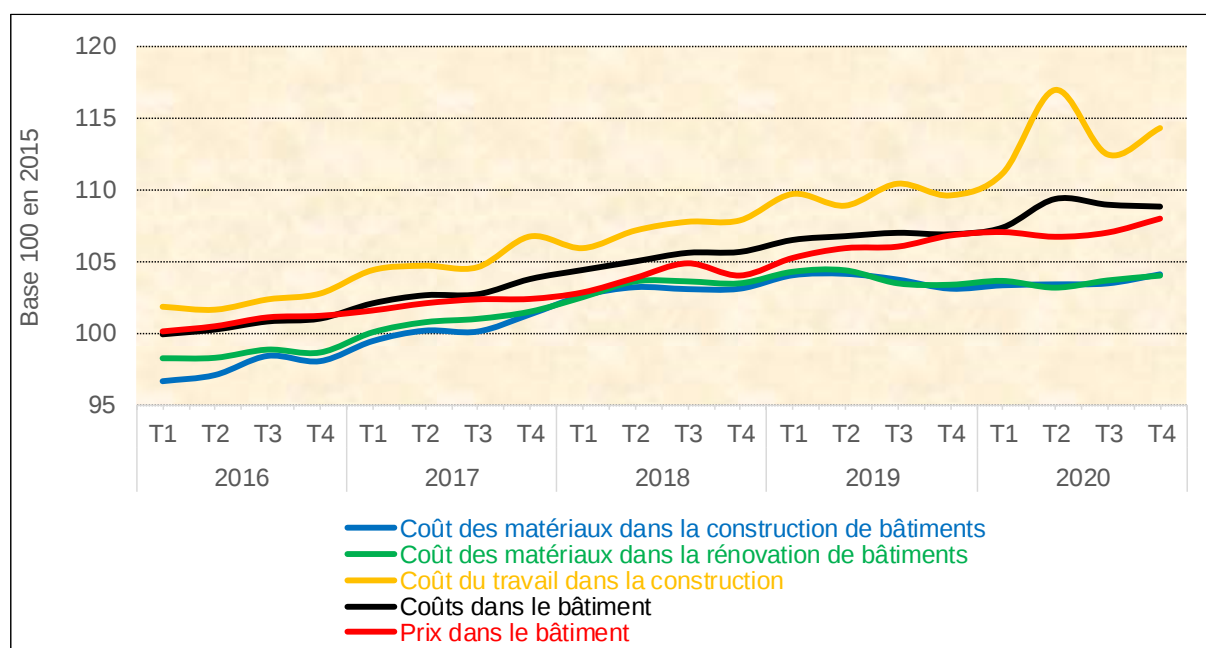
Sur l'ensemble de l'année 2020, le taux de marge s'affiche à 21,7 % en moyenne, bien loin des 26,4 % de 2019. La perte d'activité bâtiment d'environ 15 % à prix constants se révèle donc très préjudiciable pour la rentabilité des entreprises.

S'agissant des prix bâtiment, après +2,0 % en 2019, ils ont nettement ralenti à +1,1 % en 2020, sans véritable changement de rythme tout au long de l'année. Par segment, la progression ressort un peu plus rapide sur le neuf (+1,3 %) que sur l'amélioration-entretien (+0,9 %).

S'agissant des coûts, après +1,5 % en 2019, ils accélèrent légèrement à +1,7 % en 2020, sans même tenir compte des surcoûts liés à la Covid-19.

Au global, en 2020, hors effet Covid-19, les coûts s'affichent donc en hausse de 0,6 point plus rapide que les prix, sans changement significatif sur la fin de l'année (cf. graphique 21).

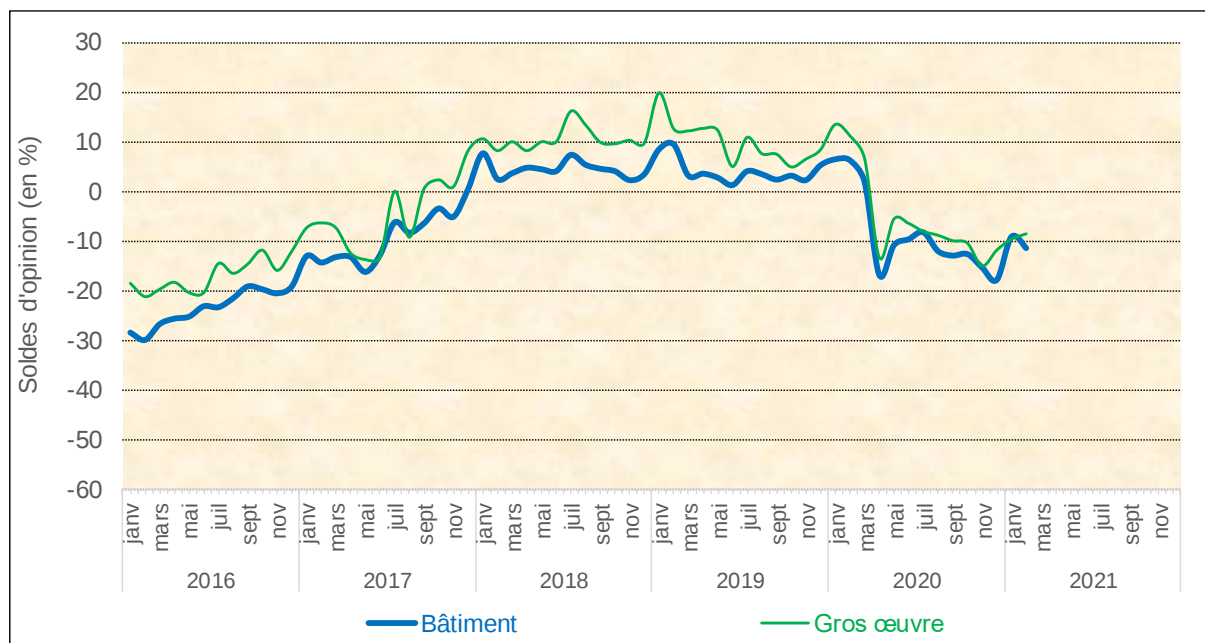
Graphique 21 – Indices de prix et coûts dans le bâtiment



Source : Insee ; FFB

Enfin, selon les chefs d'entreprise de plus de dix salariés interrogés par l'Insee, les perspectives de prix bâtiment restent encore déprimées, s'affichant un peu au-dessous de leur moyenne de longue période à fin février 2021 (cf. graphique 22), malgré un contexte de forte hausse des coûts de l'énergie et de nombre de matériaux.

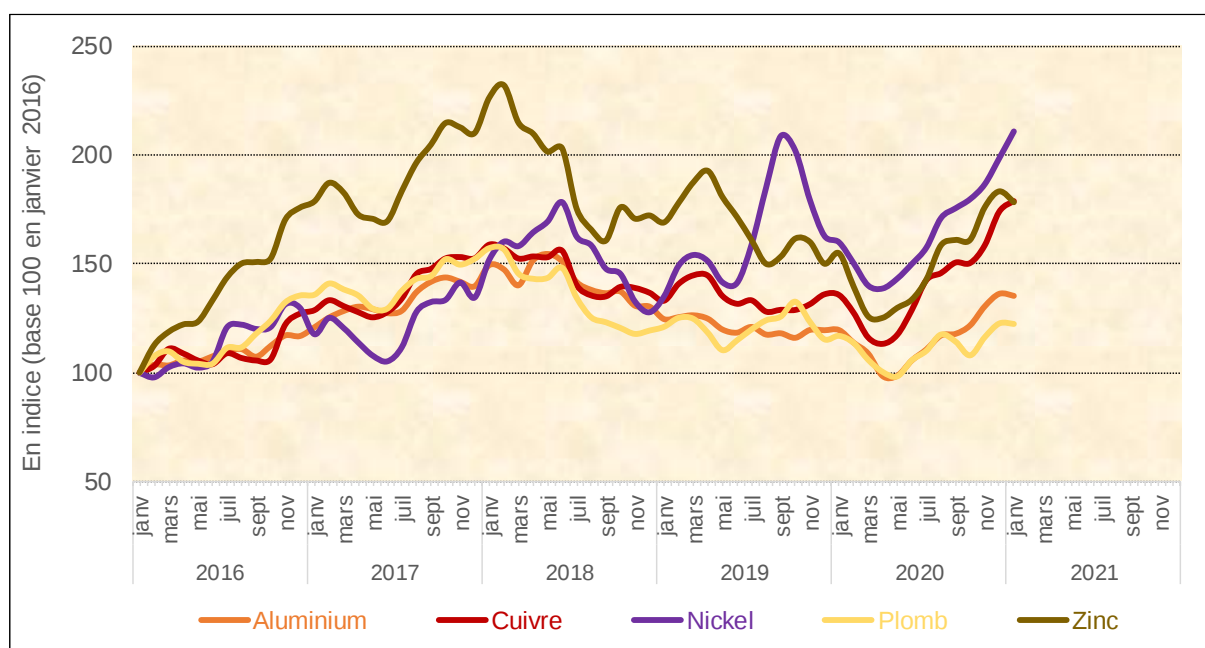
Graphique 22 – **Opinions des chefs d'entreprise de plus de dix salariés sur les perspectives de prix dans le bâtiment**



Source : Insee

De fait, en glissement trimestriel à fin janvier 2021, le cours du baril de Brent se lit à +17,2 % en dollars et les prix des métaux ferreux importés s'envolent de 23,1 %. Quant aux cours du plomb, du zinc, de l'aluminium, du nickel et du cuivre, ils ressortent respectivement à +6,3 %, +11,9 %, +12,7 %, +13,2 % et +14,4 % en dollars par tonne (cf. graphique 23).

Graphique 23 – **Cours des métaux non ferreux au LME**

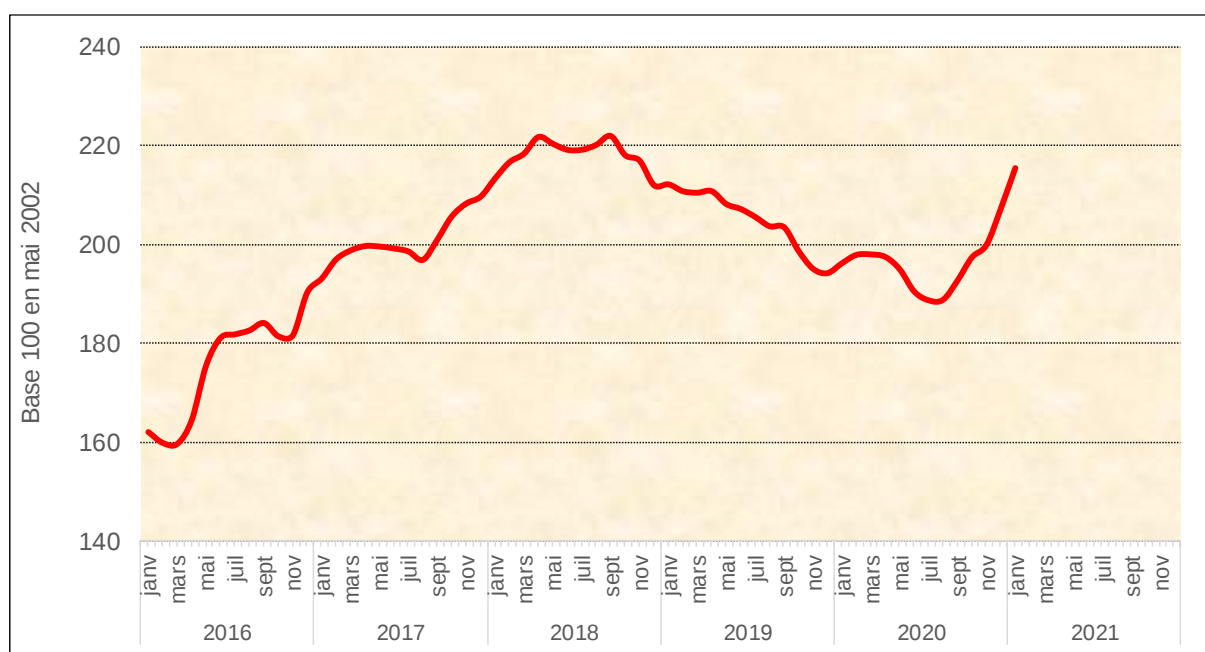


Source : Insee

Concernant les métaux ferreux et le cuivre, les hausses atteignent même 63,6 % et 26,8 % en glissement annuel sur trois mois à fin janvier 2021.

Ces envolées sur les cours des matières premières commencent à se traduire dans les prix de produits industriels qui s'affichent aux environs de +4,0 % pour l'aluminium comme pour le triptyque plomb-zinc-étain et +6,6 % pour le cuivre en glissement trimestriel à fin janvier 2021. Le mouvement ressort encore plus fort sur l'acier, qui souffrait déjà d'une offre européenne à la peine du fait du long délai nécessaire pour relancer des lignes de production fermées pendant le confinement. À fin janvier 2021, l'indicateur synthétique des prix des produits aciers pour le bâtiment affiche un glissement trimestriel à +7,6 % (cf. graphique 24). Les remontées du terrain révèlent une accélération depuis, avec des progressions de 20 % à 30 %, parfois même plus sur certains produits.

Graphique 24 – Indicateur synthétique des prix des produits aciers du bâtiment



Source : FFB

Le mouvement s'est étendu depuis un mois au bois de construction, aux produits plastiques et au polyuréthane, dont les prix fournisseurs connaissent de véritables envolées et, pire encore, qui connaissent des ruptures de livraisons.

Cette hausse généralisée des coûts, redoublée de risque de pénalités de retard faute de disposer des matériaux à mettre en œuvre, pénalise lourdement les entreprises dont les marchés restent le plus souvent signés à prix fermes.